

*Petro-Canada*

Je regrette que le député de la Saskatchewan ait quitté la Chambre, car j'entends sans cesse des députés néo-démocrates parler de l'industrie de la potasse, qui a été nationalisée en Saskatchewan, et vanter cette grande réalisation. En fait, c'est bien ce que je crains, de voir Petro-Canada subir le même sort que l'industrie de la potasse en Saskatchewan. Je frémis à cette idée, car quand le gouvernement de la Saskatchewan a pris en main l'industrie de la potasse—j'utilise chaque année d'énormes quantités de potasse—nous avons vu le prix de la potasse doubler. Si cela signifie que lorsqu'un gouvernement prend le contrôle de quelque chose, les prix doivent fatalement doubler je dois alors dire que cela m'effraye.

Il n'y a plus de moyen de contrôle lorsque l'État prend le contrôle de quelque chose, car personne n'a le droit d'interroger le gouvernement. Quelqu'un a-t-il jamais eu le droit d'interroger le gouvernement de la Saskatchewan en ce qui concerne la potasse? Quand je pense à ce qui arriverait si Petro-Canada devait rester sous le contrôle de l'État, de la façon dont les choses ont commencé, j'en frémis.

Permettez-moi de verser certains faits au compte rendu. En août 1976 Petro-Canada a acheté Atlantic Richfield pour la somme de 340 millions de dollars. Ce n'est pas tant le prix payé que le principe qui me préoccupe. La société a ensuite acheté Bay Petroleum Limited. L'achat de Pacific Petroleum en novembre 1978 s'est effectué différemment. Plutôt que d'utiliser de l'argent, le gouvernement s'est servi de son crédit. Petro-Canada a émis des actions privilégiées remboursables et ne donnant pas droit de vote par l'intermédiaire d'une banque afin d'obtenir la somme de 1.4 milliard de dollars nécessaire pour effectuer la prise de contrôle. La loi sur Petro-Canada interdit à cette société d'émettre des actions privilégiées si bien que cela a dû se faire par le biais d'une filiale. Si une quelconque entreprise privée au Canada essaie d'agir de cette façon, les partis d'opposition protesteraient avec véhémence. Mais quand c'est le gouvernement qui agit de la sorte, personne n'a le droit de protester sauf l'opposition, et cela ne change pas. Je suis sûr que lorsque les députés du parti au pouvoir étaient dans l'opposition, ils se sont élevés contre un tel principe qui va totalement à l'encontre de l'éthique commerciale. Voilà ce que je crains.

On prétend que Petro-Canada permet de voir ce qui se passe dans ce secteur. Dans ce cas, comparons cette société à une entreprise privée. Imaginez un peu que l'on demande d'inverser les rôles! Le gouvernement serait-il impartial dans une situation analogue? Tout est réglementé partout, mais brusquement, du fait qu'il s'agit d'une entreprise d'État, on fait fi de tous les principes commerciaux.

J'imagine que Petro-Canada pourrait changer selon le bon plaisir du gouvernement, et j'y vois un autre risque. Je prétends que le parti conservateur court un aussi grand danger que les partis de l'opposition. Peu importe le parti qui est au pouvoir. Ce qui me fait tenir de tels propos, c'est l'expérience que j'ai du gouvernement depuis 1968. Je me rends bien compte qu'il ne faut comparer le gouvernement actuel à aucun autre gouvernement mais, en principe, il fonctionne de la même façon. Tant que les fonctionnaires ont la haute main sur un secteur pour lequel ils ne sont pas tenus de rendre des comptes, ce secteur en pâtit. En effet, lorsqu'une personne n'est pas obligée de justifier ses dépenses, elle dépense sans compter. C'est pourquoi il importe tellement que nous permet-

tions aux Canadiens qui, eux, répondent de leurs actes de participer au capital de Petro-Canada. Je trouve que c'est une excellente idée.

Je sais également que Petro-Canada et l'industrie énergétique dans notre pays sont des secteurs très lucratifs et qui vont le demeurer encore pendant des années. Je ne vois pas pourquoi l'opposition tient tant à empêcher les Canadiens de devenir actionnaires de la société la plus florissante du pays. C'est un grand plaisir de devenir propriétaire d'une partie de son pays et j'imagine avec quel enthousiasme les Canadiens vont vouloir acheter des actions de la plus grande entreprise nationale.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur adjoint:** L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulée. Je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures, heure à laquelle—je le rappelle aux députés—la Chambre étudiera la motion de voies et moyens présentée par le ministre des Finances (M. Crosbie).

(La séance est suspendue à 6 heures.)

● (2000)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

## LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances)** propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

—Monsieur le président, j'aimerais, avant de commencer mon premier exposé budgétaire, exprimer ma reconnaissance au premier ministre pour m'avoir confié cette lourde responsabilité et remercier mes collègues et les fonctionnaires de mon ministère et d'autres organismes pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans la préparation de ce budget. J'en profite aussi pour dire aux membres du caucus du gouvernement combien j'ai apprécié leur appui.

**Une voix:** Jusqu'à maintenant.

**M. Crosbie:** Ne vous inquiétez pas, messieurs.

J'aimerais également exprimer ma reconnaissance aux électeurs de Saint-Jean-Ouest, qui m'ont accordé leur confiance au cours de quatre élections provinciales depuis 1966 et qui m'ont choisi le 18 octobre 1976 et le 22 mai 1979 pour les représenter dans cette institution nationale. Les trois années que j'ai passées à cette Chambre ont été actives et enrichissantes. J'en suis venu à connaître le pays et les députés de tous partis, à la Chambre, d'une façon qui me convainc au-delà de tout doute des immenses possibilités du Canada. De quoi avons-nous besoin pour réaliser cet énorme potentiel? Nous avons besoin d'initiative, d'ardeur au travail, d'esprit d'entreprise et du caractère aventureux de nos ancêtres—qu'ils soient anglais,